



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Réunion plénière du mercredi 15 mai 2024

COMPTE-RENDU

La séance a eu lieu en salle 21 de la maison de quartier à partir de 20h30

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Elus municipaux : Martine Schmit (vice-présidente),

Collège des habitants

Roberto Bellucci, Emmanuelle Broquard, Sophie Quilès,

Collège des associations

Anne-Laure Formento, Marc Meyer, Marie-Noëlle Roger, Michel Carré, Hélène Schützenberger, Marie-France Bergerault, Pierre-Jean Airaud,

Personnes nommées

Alain Bonnaud, Francis Naudin, Nicolas Jehl, Philippe Mezzadri,

Excusés :

Marie-Christine Claraz, Virginie Dubois, Claire Durox, Geneviève Silvestre, Chantal Simian, Brice Berthe, Jean-Marc Vincent.

Invité : Thomas Gaudy, Directeur de la maison de quartier Porchefontaine

Elus excusés : Arnaud Poulain, Michel Lefèvre, Stéphanie Lescar, Nicolas Fouquet.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mars 2024

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Il est néanmoins précisé dans la troisième partie du compte-rendu que la distance de 1,40 m est la largeur résiduelle de trottoir après fleurissement.

2. Intervention de Madame Corinne BEBIN, Maire-adjointe déléguée à la Santé et au Handicap

Le Président rappelle qu'une présentation du sujet santé était demandée tant par les membres du CdQ que pour répondre aux questions qui nous parviennent concernant l'inquiétude du manque de praticiens, notamment médecins. Pierre Arnaud encourage à ce que nous soyons tous des relais d'information sur les actions de la municipalité notamment en matière prévention.

Madame Bebin, Maire-Adjointe déléguée à la Santé, commente le visuel joint en annexe.

Elle précise tout d'abord que la politique de santé est de la responsabilité de l'Etat, sous l'égide des ARS (Agences Régionales de Santé) et de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), CNAM qui concerne les professionnels de santé libéraux.

Au lendemain de la guerre, l'Etat organise une solidarité nationale en matière de financement de la santé : la sécurité sociale.

En 2014 est créée une délégation à la santé au sein de la municipalité, même si la santé n'est pas une compétence municipale, l'Etat peut faire appel aux communes dans des moments de crises, comme le COVID ; ce qui a demandé une grande mobilisation du CCAS.

Madame Bebin présente les chiffres et données dont les éléments qualitatifs ont été recueillis grâce à l'enquête famille réalisée en 2022, notamment les préoccupations des parents versaillais (Santé Physique, Santé Psychologique, Difficultés d'accès aux praticiens, notamment médecins et particulièrement pédiatres). Cartographie des causes : forte disparité sociale ; la tuberculose réapparaît. Un focus sur la santé des jeunes pointe un taux d'insomniaques énorme. Pour Versailles, d'après l'enquête faite auprès de familles : 38% de jeunes inquiets de leur équilibre psychologique.

La littéracie en santé (soit la capacité d'accéder à l'information, de la comprendre, de l'évaluer et de la communiquer de manière à promouvoir, à maintenir et à améliorer sa santé dans divers milieux au cours de la vie) révèle une perte de connaissance des jeunes du corps et des spécialités médicales.

Autres données : 65% de la population a plus de 55 ans. Les urgences affichent un doublement des passages en peu d'années, 80% des urgences ne sont pas des urgences vitales mais, souvent des urgences ressenties.

La France est très en retard en matière de prévention même si quelques lois (Evin) et campagnes de publicité (5 fruits et légumes par jour ...) sont largement déployés. La question de l'alimentation reste néanmoins un vrai sujet et le principe retenu est que l'on peut réellement agir sur son capital santé.

Le Comité Santé, constitué d'élus-professionnels de santé et installé en 2020 estime que si on veut conserver notre système de santé il faut agir, et vite. Il a mis au point un plan pluriannuel qui a arrêté 5 priorités sectorielles :

- ✓ Alimentation,
- ✓ Activité physique,
- ✓ Éducation en santé,
- ✓ Addictions,
- ✓ Santé mentale.

Le comité vise 3 objectifs :

- Mettre en œuvre des actions d'éducation en santé : un exemple : les jeunes parents sont assez démunis sur les réflexes de bon sens (du fait éloignement de leurs parents) et demandent beaucoup aux professionnels de crèches.
- Travailler les déterminants de la santé (les aménagements urbains peuvent participer à la prévention santé dans une certaine mesure ; l'environnement social : personne âgée sans lien social ou très peu grand risque de dépression).
- Favoriser l'installation des professionnels de santé sur le territoire

Madame Bebin souligne les progrès importants de la médecine en quelques années et le coût pesant sur la solidarité nationale : d'où la nécessité de faire prendre conscience à la population que les soins ont un coût ; un système de santé très cloisonné entre services de santé et services sociaux et le souhait de la population d'avoir de pôles de soins répartis sur dans la ville.

Remarque d'un membre du Conseil : le 1/3 des patients va se retrouver sans médecin traitant.

Malheureusement Porchefontaine n'est pas le seul quartier concerné. Les médecins n'ont pas assez le réflexe de prendre des médecins stagiaires (qui vont donc dans le secteur hospitalier, bien rémunéré aujourd'hui). Autres échanges, notamment sur l'impossibilité d'avoir un médecin traitant, même si on ne le consulte que très rarement, la volonté de la jeune génération de travailler avec l'outils numérique n'est pas si rependue (Téléconsultation) et certains jeunes médecins veulent voir, avoir contact, avec leur patient.

Réflexion sur quoi faire pour les attirer, les faire se rencontrer, rencontrer les anciens, recherche de locaux, faire connaître les actions de la Ville telles que le bureau qui leur est dédié à l'urbanisme, l'aide d'un architecte pour l'accessibilité des locaux, le montage des dossiers. La majorité de candidats à Versailles veut exercer en libéral groupé.

3. Travaux des commissions

Voire : le directeur (M Rousset) a donné des informations lues en séance

- Marquage spécial rue Rémont devant passage piétons : programmé pour juin
- Mise en place du coussin berlinois impasse Porcher : programmé en juin (sauf urgence JO)
- Rectification rue Coste : travaux fin d'année
- Réparation porte et rénovation trompe l'œil du transformateur de la place du marché : avant JO
- RUE PIERRE CURIE - RUE DEROISIN -RUE GIRARDON : enfouissement début septembre octobre 2024, puis travaux VRD début 2025
- Travaux Enedis RUE RACINE et rue BOILEAU, enfouissement : Octobre novembre 2024

Transition écologique

Compost de quartier : fonctionne très bien, des familles viennent apporter, des bénévoles s'en occupent, avec de nouvelles personnes, tant apporteurs que bénévoles. On aimerait inciter les copropriétés qui n'ont pas encore de compost à en avoir.

Que devient le compost ? il est distribué aux participants.

Visite chez Envie (recyclage d'appareils électroménagers) à Trappes : des dates seront proposées en juin.

Visite possible de la Station d'épuration Carré de Réunion en septembre.

Poulaillers domestiques : la commission fait remarquer qu'en novembre dernier un communiqué de l'ARS demandait d'éviter la consommation d'œufs de poules domestiques. Serait-il possible d'envisager un encart/article dans le magazine de la ville ?

Réunion de ce soir 15 mai à la maison de quartier Chantiers :

Concerne aussi le haut de Porchefontaine, une conseillère y était présente :

Réunion en présence :

- Du Maire,
- De l'Adjoint à la Sécurité,
- De Madame Caillebotte, Procureur de la République,
- Monsieur Bernard Le Hir, Commissaire de police et
- Un représentant d'un bailleur social.

Cette réunion fait suite à une pétition ouverte et une couverture médiatique, après les violences survenues au stade des Chantiers : "La situation a atteint un point critique le 25 avril dernier, lorsqu'une rixe particulièrement violente a éclaté vers 17h30, impliquant l'utilisation d'artifices et de mortiers. Cette altercation a causé un mouvement de panique parmi la population et a même entraîné des blessures graves chez un jeune homme de 17 ans."

Les préoccupations des riverains très en colère face à la situation d'insécurité, ont été entendues. Ils se disent menacés également par des enfants mineurs (moins de 13 ans) et des enfants qui traînent dehors (5 à 10 ans) jusque tard le soir. On ne peut rien faire car on ne peut agir qu'envers les plus de 13 ans (législation-pénale). C'est très régulier : règlements de compte, trafic de drogues, vols et violences entre bandes (avec des personnes qui viendraient de l'extérieur comme Guyancourt).

Les riverains sont encouragés à déposer des mains courantes et plaintes, afin qu'il puisse y avoir des poursuites et condamnations. Il faut que chacun (témoin, victime) suite à des faits prévienne la police très rapidement. L'appel au 17 peut rester anonyme (par peur de représailles).

Les riverains demandent que les services sociaux soient mobilisés pour les enfants dehors très tardivement le soir, et que des sanctions soit prises face aux délinquants et trafiquants ainsi qu'un renforcement de la sécurité

4. Questions diverses info diverses

Un courriel sur les dates et fêtes des Maisons de quartier a été adressé aux conseillers.

Seventies : un jury sera réuni **le 21 mai** pour choisir un des deux candidats à l'acquisition de l'immeuble. Les locaux commerciaux conserveront les anciennes activités.

Foire aux plantes du **5 mai** : environ 400 visiteurs, fluide car dans square et salle Delavaud ; beaux ateliers pour enfants et très belle préparation de la part de l'équipe.

Malgré les intempéries l'aire de jeux du Parc des Nouettes avance bien, des jeux sont déjà en place.

Fin du conseil à 22 h 45.

Prochaine séance le 2 juillet.